

Le Conseil de Gestion de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 30 septembre 2025

ÉLECTION À LA DIRECTION DE L'UFR DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications adoptées en Conseil d'administration en date du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU** l'arrêté relatif à l'élection à la direction de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU** les procès-verbaux de dépouillement du scrutin relatif à l'élection à la direction de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 30 septembre 2025, annexés à la présente délibération ;

Considérant, au premier tour du scrutin, le :

Nombre d'électeurs : 34
Nombre de votants : 33
Nombre d'enveloppe dans l'urne : 33
Nombre d'émargements : 33
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33

Les candidats ont reçu :

Monsieur Stéphane DE LA ROSA : 17

Monsieur Simon GILBERT : 16

Considérant, au deuxième tour du scrutin, le :

Nombre d'électeurs : 34
Nombre de votants : 33
Nombre d'enveloppe dans l'urne : 33
Nombre d'émargements : 33
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33

Les candidats ont reçu :

Monsieur Simon GILBERT : 17

Monsieur Stéphane DE LA ROSA : 16

Considérant, au troisième tour du scrutin, le :

Nombre d'électeurs : 34
Nombre de votants : 33
Nombre d'enveloppe dans l'urne : 33
Nombre d'émargements : 33
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33

DÉLIBÉRATION

Le Conseil de Gestion de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 30 septembre 2025

Les candidats ont reçu :

Monsieur Simon GILBERT : 17

Monsieur Stéphane DE LA ROSA : 16

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil de gestion de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 30 septembre 2025 a, à la majorité relative de ses membres, élu **Monsieur Simon GILBERT**, Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

Fait à Créteil, le 30 septembre 2025

Le Président de séance



Laurent GAMET

Élection à la direction de l'UFR de Droit Scrutin n°1

30 septembre 2025

Procès-verbal de déroulement

- VU le code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU l'arrêté relatif à l'élection de la Directrice ou du Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 30 septembre 2025 ;

INDIQUER LES OBSERVATIONS DIVERSES, INCIDENTS, RÉCLAMATIONS

RAS

Fait à : ...Créteil....., le ...30/09/2025

Le président du bureau de vote :
(Nom, prénom, signature)

Dr. Laurent BAST
Laurent Bast

Les assesseurs :
(Nom, prénom, signature)

ASCHERI TIANON

HA

Petrucci Anton

Élection à la direction de l'UFR de Droit Scrutin n°1

30 septembre 2025

Procès-verbal de dépouillement

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU** l'arrêté relatif à l'élection de la Directrice ou du Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 30 septembre 2025 ;

Nombre d'électeurs inscrits	34		a
Nombre de votants (décompte des émargements)	33		b
Nombre d'enveloppes dans l'urne	33		c Si après recomptage $c \neq b$ l'indiquer visiblement dans la partie « Observations ».
Blancs - nuls	0		d
Suffrages exprimés	33		e Vérification : $e = c - d$

Ont obtenu les candidats suivants :

1- Candidat 1 : Stéphanie DE LA ROSA	17
2- Candidat 2 : Simon GILBERT	16
3- Candidat 3 :	
Total des candidats :	


Observations, incidents, réclamations (utiliser éventuellement le verso de la présente feuille) :

Fait à : Créteil, le 30/09/2025

Le président du bureau de vote :
(Nom, prénom, signature)

Les assesseurs :
(Nom, prénom, signature)

ASCHERI Tanon


Petruke
Methoko


Élection à la direction de l'UFR de Droit Scrutin n°2

30 septembre 2025

Procès-verbal de déroulement

- VU le code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU l'arrêté relatif à l'élection de la Directrice ou du Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 30 septembre 2025 ;

INDIQUER LES OBSERVATIONS DIVERSES, INCIDENTS, RÉCLAMATIONS

RAS

Fait à : Créteil, le 30/09/2025

Le président du bureau de vote :
(Nom, prénom, signature)

M. Laurent GAMET
Laur Gamet

Les assesseurs :
(Nom, prénom, signature)

Piteka Nuthake
ASCHERI Tlanon

Élection à la direction de l'UFR de Droit Scrutin n°2

30 septembre 2025

Procès-verbal de dépouillement

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU** l'arrêté relatif à l'élection de la Directrice ou du Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 30 septembre 2025 ;

Nombre d'électeurs inscrits	34		a
Nombre de votants (décompte des émargements)	33		b
Nombre d'enveloppes dans l'urne	33		c Si après recomptage $c \neq b$ l'indiquer visiblement dans la partie « Observations ».
Blancs - nuls	0		d
Suffrages exprimés	33		e Vérification : $e = c - d$

Ont obtenu les candidats suivants :

1- Candidat 1 : <u>Simon GILBERT</u>	17
2- Candidat 2 : <u>Stéphane DE LA ROSA</u>	16
3- Candidat 3 :	
Total des candidats :	

Observations, incidents, réclamations (utiliser éventuellement le verso de la présente feuille) :

Fait à : Créteil, le 30/09/2025

Le président du bureau de vote :
(Nom, prénom, signature)

Les assesseurs :
(Nom, prénom, signature)

Petruka Melhale
 ASCHERI
 Manon

Élection à la direction de l'UFR de Droit Scrutin n°3

30 septembre 2025

Procès-verbal de déroulement

- VU le code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU l'arrêté relatif à l'élection de la Directrice ou du Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 30 septembre 2025 ;

INDIQUER LES OBSERVATIONS DIVERSES, INCIDENTS, RÉCLAMATIONS

RAS

Fait à : Créteil....., le 30/09/2025

Le président du bureau de vote :
(Nom, prénom, signature)

Dr Laurent GAMET
Laurent Gamet

Les assesseurs :
(Nom, prénom, signature)

Patricia Melhede
ASCHERI Florian
[Signature] [Signature]

Élection à la direction de l'UFR de Droit Scrutin n°3

30 septembre 2025

Procès-verbal de dépouillement

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la lettre en date du 9 juillet 2025, par laquelle Monsieur Laurent Gamet a informé le Président de l'Université de sa décision de mettre fin à ses fonctions de Doyen de la Faculté de Droit à compter du 31 décembre 2025 ;
- VU** l'arrêté relatif à l'élection de la Directrice ou du Directeur de l'UFR de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 18 août 2025 ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 30 septembre 2025 ;

Nombre d'électeurs inscrits	34	a	
Nombre de votants (décompte des émargements)	33	b	
Nombre d'enveloppes dans l'urne	33	c	Si après recomptage c ≠ b l'indiquer visiblement dans la partie « Observations ».
Blancs - nuls	0	d	
Suffrages exprimés	33	e	Vérification : e = c - d

Ont obtenu les candidats suivants :

1- Candidat 1 :	17
2- Candidat 2 :	16
3- Candidat 3 :	
Total des candidats :	

Observations, incidents, réclamations (utiliser éventuellement le verso de la présente feuille) :

Fait à : Créteil , le 30/09/2025

Le président du bureau de vote :
(Nom, prénom, signature)

Pr Laurent GAMET
Louis Luchet

Les assesseurs :
(Nom, prénom, signature)

Petako Melhabe
ASCHERI
Naroum